

Canton de VONNAS

Commune de
CRUZILLES-LÈS-MÉPILLAT

Nombre de Conseillers en exercice : 13
Nombre de Conseillers présents : 8
Pouvoirs : 1
Date de la Convocation : 25/08/25
Date d'affichage : 25/08/25

Je certifie le présent acte exécutoire
conformément aux lois et règlements
en vigueur, pour avoir été transmis à
Monsieur Le Préfet, qui en a accusé
réception le : 03/10/2025
et notifié ou publié le : 03/10/2025

Envoyé en préfecture le 03/10/2025
Reçu en préfecture le 03/10/2025
Publié le
ID : 001-210101366-20250918-25046-DE



Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 18 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-huit septembre à dix-neuf heure trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur BOYER Dominique, Maire.

Etaient présent aux côtes de Monsieur BOYER Dominique : Mmes BIGOT Agnès, DUFRESNE Anna, Weber Corinne M. GABILLET François, DREYFUS Eric, TEPPE Sébastien et VARLET Geoffrey.

Étaient absents : TOURNIER Nathalie, PAYET Marie-Béatrice, VERNUSSE Céline, GONNARD Pierre.

Pouvoir : Madame MARMIER Noëlle a donné pouvoir à Madame BIGOT Agnès

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., Mme BIGOT Agnès a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°25046 : Choix de l'entreprise pour la réfection de l'étanchéité du local de rangement de l'école

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le toit du local de rangement de l'école suite à des fuites, la toiture plate doit être reprise.

La commune a fait appel à trois entreprises pour des devis :

- L'entreprise DAZY : pour un montant de 10 130.06 € TTC
- L'entreprise RDV étanchéité : pour un montant de 11 274.00 € TTC
- L'entreprise Macon Etanchéité pour un montant de 10 636.68 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

➤ **L'entreprise DAZY a été retenue**

Pour extrait certifié conforme,
Le 18 septembre 2025

La Secrétaire
Agnès BIGOT



Le Maire,
Dominique BOYER

